



# PROCES- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la salle du conseil sur convocation régulière adressée à ses membres le 07/03/24 par Monsieur Jean MOUNIQ, son Maire en exercice.

10 membres sont en exercice et le quorum est fixé à 6 membres présents.

### ORDRE DU JOUR

- Adoption du compte rendu de la précédente réunion
- Droit de préemption sur les ventes
- Logements et locaux communaux (attribution, renouvellement de bail, modification...)
- Bilan de la concertation sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Intervention d'une diététicienne à l'école
- Fixation de la rémunération des agents recenseurs
- SDE : programme « Tête en LED »
- Admission en non-valeur
- Autorisation donnée au Maire pour procéder à des mouvements de crédits
- Arrêté ministériel de refus de distraction du régime forestier
- Adhésion à la Société académique des Hautes-Pyrénées
- Attribution marché de travaux d'extension de la cabane pastorale des Marmottes de Piau Engaly
- Questions diverses

**Quatre conseillers municipaux sont présents (M. MOUNIQ, Mme FOUGA, M. GAUCHET, Mme CASTET) et Monsieur Le Maire constate que le quorum n'est pas atteint.**

**Une 2<sup>ème</sup> convocation en date du 15 mars 2024 est adressée aux conseillers municipaux pour une nouvelle réunion fixée au 20 mars 2024 sans condition de quorum et avec un ordre du jour identique à la 1<sup>ère</sup> convocation.**

**Séance du 20 mars 2024**

**Début de la séance : 17 H 15**

**Fin de la séance 20 H**

### TABEAU DES CONSEILLERS

NOMS	Présents	Absent	Excusé	Procuration
MOUNIQ Jean	X			
FOUGA Sabine	X			
VALENCIAN Jérôme	X			
VIDALON Jean Gilles	X			
ALBERT Nathalie	X			
CASTET Dominique	X arrivée à 18h15			
VERNARDET Blandine			X	
MAS Jean Pierre			X	M. MOUNIQ
GAUCHET Pierre	X départ à 19 h			
SPITERI Philippe	X départ à 19 h			

### Déroulement de la séance

Mme ALBERT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur les sujets suivants, non inscrits à l'ordre du jour :

- Réduction du capital de la SEML Aragnouet Piau Engaly et modification des statuts
  - Création d'un poste d'adjoint d'animation
  - Demande de subvention au titre des amendes de police
- Accepté à l'unanimité.

### DL/31-03-24 Approbation du procès-verbal du 16 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 16/02/24 est adopté à l'unanimité.

### DL/32, 33, 34 et 52-03-24 Droit de préemption sur les ventes

A l'unanimité, le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- M. LE DU Arnaud résidence Moudang I
- M. GROUSSET Philippe résidence Moudang I
- M. FEUNTUN Vincent résidence Club Engaly I
- SARL FIGAS maison et terrain à Aragnouet Village

### DL/53-03-24 Prolongation du bail de l'appartement communal B2 au Pont du Moudang

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que M. ALBOUY, gérant de l'établissement La Table à Tonton à Piau Engaly a sollicité la prolongation du bail de location de l'appartement communal jusqu'au 15 avril 2025.

Après discussion, le conseil municipal accepte de prolonger cette location sous réserve que l'établissement La Table à Tonton soit ouvert à la clientèle au moins durant la saison estivale (juillet et août).

### DL/35-03-24 Vote du compte administratif 2023

Mme FOUGA, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente le compte administratif 2023, hors la présence de Monsieur Le Maire, qui est approuvé à l'unanimité.

### DL/36-03-24 Vote du compte de gestion 2023

Le compte de gestion 2023 est adopté à l'unanimité.

### DL/37-03-24 Affectation du résultat 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2023.

### DL/38-03-24 Autorisation virement de crédits M 57

Mme Sabine FOUGA, 1<sup>ère</sup> Adjointe, expose qu'en raison d'un basculement en nomenclature M57 au 01/01/2022, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application sur le budget principal.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (investissement et fonctionnement) déterminées à l'occasion du budget.

### DL/39-03-24 Admission en non-valeur 2024

Vu l'état des présentations en non-valeur établi par Mme Le Comptable Public pour le budget principal de l'année 2024 d'un montant de 2 199.85 €, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'admission de cette non-valeur.

### DL/40-03-24 Vote du budget 2024

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les budgets primitifs 2024 :

- Budget principal mairie
- Budget annexe location commerciale
- Budget annexe caisse des écoles
- Budget annexe transport
- Budget annexe camping municipal

### DL/54-03-24 Vote des taux de la fiscalité locale 2024

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Ainsi, les taux de 2024 seront identiques à 2023, à savoir :

- Taxe foncière bâtie : 66.39 %
- Taxe foncière non bâtie : 87.02 %
- Cotisation foncière des entreprises : 46.76 %
- Taux de majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires : 20 %

### DL/41-03-24 Bilan de la concertation sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération N° 199-12-23 du 15/12/23 qui a défini les zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire communal.

Monsieur Le Maire poursuit et expose le bilan de la concertation publique qui s'est tenue du 16 décembre 2023 au 09 février 2024. Cette concertation n'a donné lieu à aucun avis sur le registre prévu à cet effet qui était mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte du bilan de la concertation publique et confirme sa délibération du 15/12/23 qui approuve la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire communal.

### DL/42-03-24 Intervention d'une diététicienne à l'école de Fabian

Après avoir entendu l'exposé de Mme FOUGA, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée à l'enfance, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'intervention d'une diététicienne à l'école de Fabian pour les interventions suivantes sur la base de 50 €/heure :

Formation du cuisinier

Vérification des menus scolaires





# PROCES- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2024

### DL/43-03-24 Rémunération des agents recenseurs

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2023 et que pour ce faire, trois agents recenseurs ont été recrutés.

1056 logements au total ont été recensés (dont 917 résidences secondaires) contre 1033 logements (dont 901 résidences secondaires) en 2020. 277 bulletins individuels ont été renseignés contre 249 en 2020.

Compte tenu de la qualité du travail réalisé par ces agents recenseurs et le coordonnateur communal, Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de verser à chacun une indemnité de 500 €. Adopté à l'unanimité.

### DL/44-03-24 SDE : programme tête en Led

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal du programme mis en place par le Syndicat Départemental d'Énergie visant à remplacer les lampes sur poteaux par des lampes Led connectées dans un souci d'économie d'énergie. Sur la commune, 47 points lumineux sont à remplacer.

Le plan de financement est le suivant :

Montant de l'investissement : 26 400 € HT

Participation du SDE 65 : 10 % du montant HT soit 2 640 € HT

Participation de la commune : 10 % du montant HT soit 2 640 € HT

Financement Intracting porté par le SDE 65 : 80 % du montant HT, soit 21 120 €.

Adopté à l'unanimité.

### DL/45-03-24 Fixation des tarifs de location des appartements communaux touristiques

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte les tarifs de location des appartements communaux pour la saison touristique estivale 2024.

### DL/46-03-24 Approbation des modifications des statuts de la SEMI Aragnouet Piau Engaly

Le conseil municipal prend connaissance du procès-verbal du conseil d'administration de la SEMI Aragnouet Piau Engaly en date du 29/02/24 qui : Approuve la modification de l'article 15.1.3 des statuts de la société pour porter le nombre d'administrateurs à 15 au lieu de 13 actuellement.

Approuve la réduction du capital de la société d'un montant de 3 750 € par la réduction de 250 actions dont les détenteurs sont soit décédé, soit en liquidation judiciaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la modification du nombre d'administrateurs pour le porter de 13 à 15 et approuve la réduction du capital de la société.

### DL/47-03-24 Adhésion à la Société académique des Hautes-Pyrénées

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'adhésion à la Société Académique des Hautes Pyrénées dont le montant annuel s'élève à 25 €, compte tenu de l'intérêt pour la connaissance historique du patrimoine que revêt les actions de cette association.

### DL/48-03-24 Contentieux contribution 2 €/ha de forêt soumise au régime forestier

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal le désaccord entre la commune et l'ONF sur la surface des bois et forêts communaux qui relèverait du régime forestier, à savoir 1 190.08 ha. A de nombreuses reprises, la commune a exprimé son désaccord sur la base de ce calcul, demandant la distraction de 745.26 ha de parcelles impropres à toute sylviculture et gestion forestière.

Par arrêté ministériel du 31/01/2024, Monsieur Le Ministre de l'Agriculture a rejeté la demande la commune et Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de demander au tribunal administratif de Pau d'annuler cette décision.

Adopté à l'unanimité.

### DL/49-03-24 Attribution marché de travaux de la cabane pastorale Les Marmottes à Piau Engaly

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal qu'un marché public de travaux a été lancé pour la réalisation des travaux d'agrandissement de la cabane pastorale Les Marmottes à Piau Engaly.

Deux entreprises ont fait parvenir une offre et la commission d'appel d'offres réunie le 20/03/24 propose au conseil municipal, après analyse des offres, de retenir l'entreprise SOCABAT pour un montant de 95 834.15 € HT. Adopté à l'unanimité.

### DL/50-03-24 Création d'un poste d'Adjoint d'animation

Mme FOUGA, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à l'enfance propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet pour la

crèche Gribouille de Fabian. Ce poste serait pourvu par une salariée de la crèche recrutée depuis plusieurs années à titre précaire, pour le remplacement d'un agent titulaire en situation de longue maladie. Adopté à l'unanimité.

### DL/51-03-24 Demande d'aide financière au titre des amendes de police

Monsieur Le Maire expose qu'il convient d'améliorer la sécurisation du hameau d'Eget Village par la création d'un parking et de procéder au revêtement de la chaussée après l'élargissement de la RD 929 à hauteur de l'église de Fabian. Pour ce faire, Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de solliciter du conseil départemental une aide financière la plus élevée possible au titre des amendes de police. Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE

Jean MOUNIQ

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Nathalie ALBERT